



CHALLENGE DU GARD 2017



CAHIER DES CHARGES :

Le challenge est organisé par différents clubs du Gard, qui se sont proposés,
Dans le plus grand respect du cahier des charges ci-dessous.
Les épreuves débuteront le 29 janvier 2017 et se termineront le 25 juin 2017

CALENDRIER :

CHALLENGE INDIVIDUEL			
Etapes	Dates	Club	Lieu
1	29 Janvier	L'étrier d'Uzège	Vallabrix
2	5 Février	Costières	Nîmes
3	26 Février	Mas d'Assas	Nîmes
4	19 Mars	Muscadel	Milhaud
5	2 Avril	Belle Coste	Caissargues
6	23 Avril	Vieux Verger	Nîmes
7	21 Mai	Phenix	Nîmes
8	11 Juin	Estagel	Saint Gilles
9	25 Juin	Centaure	Nîmes

A. OBJECTIFS :

- Mise en place d'un circuit de concours club autour de Nîmes.
- Proposer un rythme de concours régulier à proximité.
- Apporter aux clubs un outil de dynamisation de la compétition interne.
- Faire découvrir l'intérêt sportif et pédagogique de ce circuit adapté à chaque tranche d'âge.
- Valoriser les finales départementales et régionales.
- Augmenter et fidéliser le nombre d'engagés dans chaque concours.



CHALLENGE DU GARD 2017



B. INTERET POUR LES CAVALIERS :

- Un classement sera tenu à jour après chaque concours et permettra aux cavaliers de connaître leur position au fur et à mesure de l'avancement du challenge. Les cavaliers ont la possibilité de consulter le classement sur le site www.jumptiming.fr
- Une remise des prix spéciale « Challenge » sera faite pour les finalistes des épreuves du challenge lors de la soirée des trophées

C. INTERET POUR LES ORGANISATEURS :

- Augmenter le nombre d'engagés dans chaque concours.
- Développer et fidéliser les cavaliers de concours Club et Poney dans le Gard.

D. OBLIGATIONS DES ORGANISATEUR :

- Parc d'obstacles de qualité.
- Carrière de concours et paddock de détente de qualité.
- AFFICHAGE DES RESULTATS DU CHALLENGE à jour, après cumul des points du concours précédent faisant parti du circuit « challenge ».
- Compte rendu au CDE du Gard avec les résultats et les photos.
- L'organisateur s'engage à prendre obligatoirement un chronométreur officiel, doté d'un chronomètre électronique.
- L'organisateur doit indiquer dans sa DUC que son concours compte pour le challenge du Gard et que le règlement et les résultats sont sur le site www.jumptiming.fr

E. LE CDE :

- Promotion de ce challenge, via le site internet du CDE, celui du CRE LR, et éventuellement la presse, des affiches ou autre support de communication.
- Fournir les lots pour la remise des prix lors de la soirée de remise des trophées.
- Organisation de la soirée de remise des trophées en septembre



CHALLENGE DU GARD 2017



F. REGLEMENT DU CHALLENGE :

- Sont concernées les épreuves :
 - CLUB 3 – CLUB2 – CLUB 1 – PONEY 3 – PONEY 2 – PONEY1
- Le classement se fait par cumul de points à l'issue de chaque étape. L'attribution des points se fait comme suit :

Clsmt	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	16	13	10	8	6	5	4	3	2	1

- Un coefficient est appliqué aux points en fonction du nombre de partants dans chaque épreuve :
 - Coefficient de 0.5 pour 1 à 15 partants
 - Coefficient de 1 de 16 à 30 partants
 - Coefficient de 1.25 si plus de 30 partants
 - Le nombre de partants pris en compte est celui de l'épreuve avec tous les cavaliers (même ceux des autres départements)
- Si un cavalier est classé 2 fois dans une même épreuve, il n'obtient que les points correspondant à son meilleur classement et son deuxième classement est ignoré (il cède sa place au suivant).
- Le vainqueur de chaque challenge est le cavalier qui aura cumulé le plus de points
- Un cavalier peut courir plusieurs challenges
- Les étapes étant ouvertes aux cavaliers de tous départements, le classement de chaque épreuve sera recalculé en supprimant les cavaliers hors département.
- Les résultats utilisés pour le calcul des points sont ceux validés par la FFE.
- La remise des prix du challenge aura lieu lors de la traditionnelle soirée des Trophées en septembre.
- Pour être au classement du challenge il faut avoir participé à 5 étapes minimum



CHALLENGE DU GARD 2017



G. CONDITIONS DE PARTICIPATIONS CHALLENGE

- Les cavaliers doivent être licenciés dans le Gard ou y résider
- Les cavaliers qui résident dans le Gard et qui sont licenciés dans un autre département devront se manifester par mail guillaume@jumptiming.fr afin de signaler leur souhait de participer au challenge du Gard.
- Les cavaliers professionnels (Entraîneur, Coach, moniteur...) ne peuvent participer au challenge.
- Les cavaliers en formation professionnels ne peuvent participer au challenge (formation BBJEPS, DE...)
- Dans le cas où des cavaliers professionnels ou en formation professionnels engageraient des épreuves du challenge merci d'informer le jury au par mail guillaume@jumptiming.fr. Ceci afin de faciliter le calcul du classement.

H. CHALLENGE DU MEILLEUR CLUB

- Meilleur club en terme de podiums, sur chaque épreuve comptant pour le challenge :
 - 10 points au premier
 - 6 points au second
 - 3 points troisième
 - Le club vainqueur sera celui qui aura accumulé le plus de points

**Pour toutes questions :
guillaume@jumptiming.fr**